

Lancement de la consultation « Ma fonction publique se réinvente » - Conseil commun de la fonction publique du 12 septembre 2016 - Remise du rapport de Yannick L'Horty sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public - Publication d'un décret fixant le cadre statutaire des agents de catégorie C - Le protocole PPCR appliqué au corps interministériel des attachés d'administration de l'État - RIFSEEP * - Agents contractuels : prolongation du dispositif Sauvadet - Lancement d'une mission sur l'avenir de la fonction publique - Apprentissage : campagne 2016-2017 - Dématérialisation du bulletin de paye - Prestation sociale CESU garde d'enfant de moins de 6 ans - Master européen de gouvernance et d'administration (Mega) - L'emploi dans la fonction publique en 2014 - Allocations pour la diversité dans la fonction publique - La veille juridique de la DGAFF - Colloque Prévention et gestion du contentieux de la fonction publique -

Actualités



Lancement de la consultation « Ma fonction publique se réinvente »

Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, a lancé le 1^{er} septembre, à Strasbourg, la consultation « Ma fonction publique se réinvente ».

Les agents des trois versants de la fonction publique sont invités à participer à la conception et à la mise en œuvre de projets innovants, afin de préparer la fonction publique de demain.

➤ [En savoir plus sur la consultation « Ma fonction publique se réinvente »](#)



Conseil commun de la fonction publique du 12 septembre 2016

Le Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) s'est réuni le 12 septembre sous la présidence de la ministre, Annick Girardin. Il a donné lieu à une présentation par Yannick L'Horty du rapport remis au Premier ministre sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public et à un point d'étape de la mission confiée à Olivier Rousselle concernant l'élaboration des programmes d'ouverture à la diversité des écoles de service public.

➤ [Le discours de la ministre sur l'ouverture de la fonction publique à la diversité \(PDF\)](#)



Remise du rapport de Yannick L'Horty sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public

M. Yannick L'horty a remis au Premier ministre, le 12 juillet dernier, son rapport sur les discriminations dans l'accès à l'emploi public, en présence d'Annick Girardin, ministre de la Fonction publique.

➤ [Lire la suite](#)

➤ [Rapport L'Horty : Les discriminations dans l'accès à l'emploi public \(PDF\)](#)



En savoir plus



Publication d'un décret fixant le cadre statutaire des agents de catégorie C

Ce décret, qui concerne le recrutement, la titularisation et l'avancement des agents de la catégorie C de la fonction publique de l'État, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Il s'inscrit dans le cadre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des agents (PPCR) de la fonction publique.

Les textes régissant la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière seront, quant à eux, publiés à l'automne.

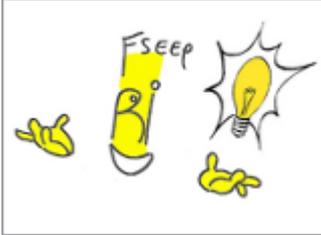
- [Décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières \(en vigueur au 1^{er} janvier 2017\)](#)
- [Pour en savoir plus, consultez la rubrique « Ma Rému »](#)
- [Consulter le n° spécial de VIGIE](#)



Le protocole PPCR appliqué au corps interministériel des attachés d'administration de l'État

Le décret n° 2016-907 du 1er juillet 2016 met en œuvre le protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations pour le corps interministériel des attachés d'administration de l'État (Cigem des attachés).

- ➡ [Décret n° 2016-907 du 1er juillet 2016 portant diverses dispositions relatives au corps interministériel des attachés d'administration de l'État](#)
- ➡ [Consulter la rubrique « Ma Rému » pour en savoir plus](#)
- ➡ [Consulter la lettre VIGIE de juillet 2016, rubrique « Statuts particuliers »](#)



RIFSEEP *

Depuis le 1^{er} septembre 2016, les infirmières et infirmiers relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche bénéficient du RIFSEEP.

* Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

- ➡ [Liste des corps et emplois bénéficiant du RIFSEEP au 1er septembre 2016 \(PDF\)](#)



Agents contractuels : prolongation du dispositif Sauvadet

Le dispositif de recrutement réservé permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique de l'État, prévu par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, modifiée par la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, a été prolongé de deux ans par un décret publié le 3 août 2016.

- ➡ [Décret n° 2016-1085 du 3 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés pour l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de l'État et aux conditions d'organisation de ces recrutements](#)



Lancement d'une mission sur l'avenir de la fonction publique

Le Premier ministre a chargé le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Patrick Bernasconi, d'une mission sur l'avenir de la fonction publique.

Patrick Bernasconi devra mener, d'ici à la fin de l'année, une réflexion prospective sur l'évolution de la fonction publique à moyen terme et proposer des évolutions concernant les relations hiérarchiques, l'innovation managériale, la promotion d'un environnement de travail épanouissant et l'impact de la révolution numérique.



Apprentissage : campagne 2016-2017

Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, a rencontré des apprentis effectuant leur apprentissage dans différentes structures publiques, parmi les 4 400 apprentis accueillis depuis la rentrée 2015 dans la fonction publique de l'État.

La campagne sur l'apprentissage se poursuit avec pour objectif de recruter 10 000 apprentis à la rentrée 2016.

- ➡ [Consulter le dossier « Apprentissage » sur le portail de la fonction publique](#)
- ➡ [Voir la vidéo](#)



Dématérialisation du bulletin de paye

Les bulletins de paye des fonctionnaires de l'État vont être progressivement dématérialisés, prévoit un décret paru le 6 août 2016.

Ces documents ainsi que les bulletins de pension, seront mis à disposition sur un espace numérique sécurisé, avec une conservation des documents par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), pendant toute la carrière de l'agent et jusqu'à cinq années au-delà du départ en retraite.

Chaque ministère précisera par arrêté ministériel, au plus tard au 1er janvier 2020, la date et les modalités d'entrée en vigueur du texte.

- ➔ [Décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'État, des magistrats et des militaires](#)



Prestation sociale CESU garde d'enfant de moins de 6 ans

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, le ministère de la fonction publique a mis en place une aide financière pour la garde des enfants de moins de 6 ans, versée aux agents de l'État sous forme de Chèques Emploi Service Universels entièrement préfinancés.

Pour les agents vivant en couple, le montant de l'aide est soumis à un plafond de ressources et son montant, en année pleine, est de 400 ou 700 €.

Pour les familles monoparentales, l'aide est accordée sans plafond de ressources, et son montant, en année pleine, est de 265, 480 ou 840 €.

- ➔ [Plus d'informations sur le site \[cesu-fonctionpublique.fr\]\(http://cesu-fonctionpublique.fr\)](#)



Master européen de gouvernance et d'administration (Mega)

La campagne de candidature pour la 9^e promotion du Master européen de gouvernance et d'administration (Mega) est ouverte (session 2017-2018).

Le Master européen de gouvernance et d'administration est un programme franco-allemand de formation continue des fonctionnaires, dont le but est de former aux méthodes de gouvernance moderne dans le cadre de la coopération européenne et internationale.

La date limite de candidature est fixée au 30 septembre 2016.

- ➔ [Dossiers et informations complémentaires sur le site de l'Éna](#)



L'emploi dans la fonction publique en 2014

Au 31 décembre 2014, la fonction publique emploie 5,4 millions d'agents hors bénéficiaires de contrats aidés, en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), dont un peu plus d'un cinquième travaille à temps partiel.

- ➔ [Télécharger « L'emploi dans la fonction publique en 2014 » \(Point Stat - juillet 2016 - PDF\)](#)



Sommaire



Allocations pour la diversité dans la fonction publique

- ➔ [Note du 12 juillet 2016 relative à la mise en oeuvre des allocations pour la diversité dans la fonction publique pour la campagne 2016-2017 \(PDF\)](#)



La veille juridique de la DGAFP

- ➔ [Vigie n° 83 - septembre 2016](#)



Colloque Prévention et gestion du contentieux de la fonction publique

La DGAFP organise un colloque sur prévention et la gestion par l'administration du contentieux de la fonction publique le **21 novembre 2016** à Paris.

- ➔ [S'inscrire en ligne](#)



ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DESABONNEMENT

Trajectoires est éditée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, ministère de la Fonction publique. Directeur de la publication : Thierry LE GOFF. Rédactrice en chef : Diane LAROCHE-JOUBERT / Responsable éditorial : Luc BLANLOEIL / Conception : Aphania pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright ministère de la Fonction publique. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGAFP - 139 rue de Bercy - 75012 Paris ou par courriel à contact-dgafp@kiosque.bercy.gouv.fr